

L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS AU COLLÈGE

Qui est l'élève qui arrive au collège ?

C'est en enfant de 10/11 ans, tout mignon, un peu craintif, plein de bonne volonté ; ce n'est pas encore l'adolescent rétif qu'il deviendra peut-être dans un ou deux ans. On l'appelle le « p'tit-sixième ». A priori, des conditions idéales pour aborder les 4 années de collège qui l'attendent ... Oui, mais... Ce p'tit-sixième, qui vient de passer 5 ans à l'école primaire, apporte déjà avec lui un lourd passif. Il ne sait pas grand chose : il a appris à lire vraisemblablement avec une méthode idéo-visuelle, semi-globale, mixte, comme vous voulez, de sorte qu'il lit mal. On ne peut pas dire qu'il NE SAIT PAS lire – ce qui, peut-être, alerterait réellement nos autorités – mais il LIT MAL, ce qui ne vaut pas mieux. Il a appris quelques conjugaisons, pas toutes, pas à tous les temps, pas à tous les modes, et même, pas à toutes les personnes (en effet, à certains temps peu usités à l'oral comme le passé simple, on n'enseigne que 4 personnes sur 6 : je, tu, il, ils mais ni nous, ni vous!). Il a fait un peu de grammaire, en emballant des paquets de mots dans des grands groupes, sans distinguer précisément ce que sont la nature d'un mot et sa fonction dans une phrase donnée. Il n'a pas abordé l'analyse logique. Et enfin, le plus inquiétant : il ne sait pas ce qu'est une RÉDACTION. La « production d'écrit », qu'on lui a demandée parfois, se limitait généralement à quelques lignes. On ne lui a pas encore appris à RÉDIGER.

Qu'allons-nous faire de lui au collège ? Que lui proposons-nous ?

Tout d'abord, nous avons à lui proposer des horaires de français extrêmement réduits. 4h1/2 dans la plupart des cas, qui pourront même se réduire à 3h1/2 en classe de 3ème. Je ne m'attarderai pas sur les effets aggravants de la dernière réforme, dont mes collègues ont déjà largement parlé aujourd'hui.

Envisageons toutes les matières comprises dans ces termes : enseignement du français, qu'il va falloir caser dans 4h1/2 par semaine : il faut étudier l'orthographe, l'orthographe d'usage et l'orthographe grammaticale, les conjugaisons, apprendre la grammaire, faire des études fines de textes, étudier des ouvrages dans leur entier, y compris les grandes pièces de notre théâtre, et, j'y insiste, faire faire des rédactions. Faire faire des rédactions réclame beaucoup de temps : il faut les préparer, fournir du vocabulaire, apprendre à « composer » un devoir ; l'épreuve elle-même dure au moins une heure et demie sinon deux heures dans les grandes classes, car il faut bien faire des contrôles sur table régulièrement et ne pas se contenter de les faire faire à la maison (Les pauvres enfants, ayant tellement peu de bagage, vont légitimement demander de l'aide à leurs parents, lorsque ceux-ci peuvent la leur apporter) ...Il faut ajouter à tout cela la nouveauté de la réforme de 2008 : l'étude filmique, confiée aux professeurs de français, sujet très prisé dans les épreuves du brevet. Enfin, n'oublions pas le temps de la correction des devoirs et des contrôles...

« Mais, allez-vous m'objecter, pourquoi énumérer toutes ces matières ? Il y a longtemps qu'elles ne sont plus cloisonnées ainsi ! Le professeur travaille en séquences. » ...

En effet ...

Rester plusieurs semaines, à chaque cours, sur un thème ou un sujet d'étude, comme l'eau, la peine de mort ou écrire un roman (thèmes récurrents...) N'aborder la grammaire qu'au hasard des difficultés rencontrées, expédiées sans explication approfondie et sans suivi ...

Travailler par séquences fait partie des pratiques qui durent encore. Alors que, curieusement – ou logiquement – on assiste à l'abandon régulier de réformes qu'on nous a imposées tout aussi régulièrement.

On a l'impression qu'en haut lieu, des responsables s'entichent de recherches universitaires de linguistes et s'empressent de les importer dans les lycées, dans les collèges et même dans les écoles, sans mise en perspective. Le dernier avatar de cette frénésie de changement est l'introduction de la notion de **prédicat** dès l'école primaire, censée résoudre, en l'éradiquant, la reconnaissance du complément d'objet...

Ainsi a-t-on eu droit à la théorie de la communication de Roman Jakobson appliquée à l'étude des textes.

« Pour communiquer, il faut qu'il y ait un émetteur, un message, et un récepteur » ... Certes! Toute bonne explication de texte devait commencer par les questions : Qui parle ? À qui parle-t-il ? Où et quand l'énoncé est-il produit ?

Cela s'est compliqué quand il s'est agi de distinguer l'énoncé **ancré** dans la situation d'énonciation de l'énoncé **coupé** de la situation d'énonciation, en s'aidant des **déictiques**. Questions qui ont perturbé nombre de parents d'élèves ... et de professeurs eux-mêmes ...

Puis nous avons eu la typologie des discours. Il s'agissait de classer tout texte dans une de ces catégories : texte descriptif, texte narratif, texte explicatif et texte argumentatif (dues à l'allemand Werlich) et définir les genres littéraires ainsi que les registres. Cette façon de lire un texte a disparu de nos collèges, ainsi que le découpage des contes ou des nouvelles selon le schéma narratif de Gérard Genette, précisé par le schéma actanciel de Julien Greimas. Évidemment, si on considère que « Les gens heureux n'ont pas d'histoire », il est sûr que dans un récit, quel qu'il soit, il y aura un élément perturbateur, des opposants, mais heureusement des adjuvants et si possible une résolution finale ...

Werlich, Genette et Greimas sont maintenant tombés dans les oubliettes des collèges.

Loin de moi le désir de décrier systématiquement ces travaux de linguistes. Certains sont fort intéressants comme ceux de Bernard Combettes, spécialiste de la grammaire textuelle, que je n'ai plus le temps de vous décrire. Le problème est qu'ils ont évincé du cours de français les apprentissages de base, lesquels sont indispensables pour saisir, précisément, l'intérêt de ces recherches.... Et pas seulement...

La grammaire a donc longtemps disparu. Il était même formellement interdit aux professeurs de faire un « cours de grammaire » Elle réapparaît vaguement dans certains manuels de 3è, avec des questions assez difficiles. Mais comme la grammaire n'est sanctionnée par AUCUNE question à l'épreuve du brevet, les professeurs, même les mieux intentionnés, sont vite tentés de ne jamais l'aborder pendant l'année, compte tenu du peu d'heures dont ils disposent...

On a actuellement une disparité étonnante d'une classe à l'autre, selon les choix du professeur, selon l'attribution des heures par le principal – ce qui crée des tensions entre collègues - et aussi d'une période de 5 ans à l'autre, environ, selon le rythme d'apparition et de disparition des réformes qui se succèdent. Aucun lien entre les générations et même parfois aucun lien entre un grand frère et sa petite sœur.

Devant ce désastre, nous sommes quelques-uns à réagir et nous tous qui nous sommes succédé depuis ce matin. Ainsi le GRIP, ici présent, qui non seulement élabore des programmes cohérents et solides mais édite des manuels qui ne cèdent pas aux diverses modes. Ces manuels fournissent aux enseignants qui les utilisent une sécurité confortable et une efficacité tangible. Quant aux résultats de leurs élèves, ils les distinguent vite des élèves des autres classes.

Intervention de Cécile Revéret,
Professeur certifié de Lettres Classiques,
Maîtrise de linguistique sous la direction de Jean Dubois (1970),
Auteur du « Précis d'analyse grammaticale et logique », GRIP-Éditions – 2014;
Collaboratrice à « Écrire Analyser au CE2 », Pascal Dupré, GRIP-Éditions – 2016; à « Écrire Analyser au CM1 », Pascal Dupré, GRIP-Éditions – 2017;
Auteur de « La Sagesse du Professeur de français » - collection Sagesse d'un métier. Éditions Jean-Claude Béhar – 2009

lors du colloque organisé par l'association AFPEAH au Kremlin-Bicêtre, le 25 mars 2017, sous le titre « **Une école ambitieuse »**.